

Un Parc naturel au cœur de Condroz ?

Soirée d'information – 14/06/17 – Domaine de Béronsart (Gesves)

Compte rendu

Contexte

La soirée a été organisée par l'ASBL GAL Tiges et Chavées grâce à un financement octroyé par la Province de Namur aux GAL namurois pour encourager la transcommunalité.

INVITATION

Un Parc naturel au cœur du Condroz ?

Soirée d'information
réflexions & discussions

mercredi **14** 2017
juin
dès 18 heures

Domaine de Béronsart
Rue des Carrières 7
5340 Gesves

GPS 50.3973°N 5.0480°E

Un Parc naturel au cœur du Condroz ?
Un territoire, une identité !

Le GAL Pays des Tiges et Chavées convie les conseillers communaux des communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze, ainsi que plusieurs forces vives du territoire pressenti, à une soirée d'information et un moment convivial pour dialoguer sur l'idée de créer un Parc naturel en Condroz.

Au programme	
18h	> Accueil
18h30	> Mise en contexte > C'est quoi un Parc naturel ? > Témoignages d'acteurs de terrain > Complémentarités avec d'autres plans et programmes (GAL, PCDR...) > Proposition de périmètre pressenti > Etapes pour la constitution du dossier
19h45	> Walking Dinner, échanges et discussions
21h	> Mise en commun et conclusions

Infos et réservation (gratuite, mais obligatoire)

Xavier Sohet coordinateur du GAL Pays des Tiges et Chavées
083 / 670 341 xavier.sohet@tiges-chavees.be

Avec le soutien de la



Personnes invitées

Les personnes conviées à cette soirée étaient nombreuses. La liste découlait de l'étude préliminaire du territoire pressenti pour un Parc naturel potentiel, étude présentée ce soir-là. Etaient donc conviés :

- Les conseillers communaux des communes d'Assesse, Gesves, Ohey, Ciney, Havelange et Somme-Leuze
- Les administrateurs des GAL Tiges et Chavées, et Condroz Famenne
- La Maison du Tourisme Condroz Famenne
- Le DNF
- Les Contrats Rivières concernés
- La Province de Namur

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Ordre du jour

Plusieurs orateurs et présentations se sont succédés :

- Introduction, par Pierre Tasiaux, Bourgmestre d'Assesse et Président du GAL Tiges et Chavées
- Mise en contexte de la soirée, par Xavier Sohet, coordinateur du GAL Tiges et Chavées
- C'est quoi un Parc naturel, par Nicolas Nederlandt, de la Fédération Wallonne des Parcs naturels
- Témoignages (vidéos) d'acteurs de terrain
- Témoignage de Donatien Liesse, Directeur du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
- Complémentarités avec d'autres plans et programmes, par Xavier Sohet, Nicolas Nederlandt et Donatien Liesse
- Proposition de périmètre pressenti (restitution de l'étude préliminaire), par Corentin Fontaine de ProScape
- Etapes pour la constitution du dossier, par Nicolas Nederlandt et Xavier Sohet
- Mise en commun et conclusions

Un walking dinner était prévu entre les présentations et la mise en commun afin de favoriser les échanges et alimenter les débats.

Présentations et documentations

Les présentations réalisées ce jour-là sont disponibles sur le site internet du GAL Tiges et Chavées : www.tiges-chavees.be

Les témoignages vidéos diffusés lors de la soirée ainsi que 2 brochures réalisées par la Fédération des Parc naturels de Wallonie sont également disponibles.



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees



Avis / Questions / Suggestions des participants

Les avis, questions et suggestions des participants ont été récoltés de manière individuelle, puis synthétisés et présentés. Un débat constructif s'en est suivi. Ces avis, commentaires et suggestions sont repris ci-après, de manière brute.

Avis

- Important pour :
 - La préservation du paysage qui, sans y prendre garde, se dégrade inéluctablement ;
 - La production locale d'une alimentation saine et savoureuse pour se prémunir de l'industrie agroalimentaire ;
 - Réaliser un maillage complet des voies lentes et naturelles pour visiter ce paysage hors du macadam et béton
- Bonne présentation ;
- Le territoire pressenti correspond bien à la définition (territoire rural, de haut intérêt, ...) ;
- Un échéancier à 10 ans est intéressant par rapport au timing des GAL plus court (trop courts pour certains projets) ;
- Les communes du territoire sont prêtes car elles ont déjà des habitudes de transversalité, stratégie, supra-communalité, partenariats PP, etc. via les GAL et PCDR ;
- Le Parc naturel permet de fédérer tous les outils d'un territoire ;
- Bel outil par rapport aux moyens humains et financiers parfois réduits des communes ;
- Positif. Le territoire « Condroz » mérite un Parc naturel, c'est entre autres, au même titre que le GAL, un catalyseur d'actions correspondant aux stratégies PCDR/PCDN, SSC/GAL mis en œuvre depuis quelques années ;
- Favorable ;
- Idée très intéressante car l'évolution de notre société doit nous conduire à inventer de nouvelles pistes de développement durable sur base de la protection de nos écosystèmes ;
- Merveilleux outil de mise en cohérence des initiatives locales (GAL, Contrat de rivière, PCDN, PCDR, etc.). C'est donc une très bonne initiative que d'en créer un sur le territoire du Condroz ;
- Un Parc naturel dans le Condroz... Comme une évidence ! Le potentiel que ça ouvre est énorme !
- Les communes disposent des outils pour une bonne mise en œuvre du projet : PCDN, PCDR, GAL, ... Nous sommes dans le mouvement.
- Importance de re-mobiliser la population et surtout le monde agricole !
- Pourquoi pas ;
- Beaucoup de temps et de concertation ;
- Présentation très intéressante ;
- Bonne présentation ;
- Attention à la contrainte budgétaire ;
- Identité du territoire par cette démarche ;
- Bonne introduction à la notion de Parc naturel ;
- Très intéressant et opportun pour augmenter la notoriété de ce bassin de vie qui pêche par un manque de culture :
 - Tourisme : Trans-condruzienne par exemple ;
 - Produits du terroir : réseau, monnaie locale, ...
 - Biodiversité : protection partagée



- Renforce les capacités respectives des communes (financières, communication, ...)
- Incitant pour amener le monde agricole à lancer de la diversification, des produits locaux.
- Projet mobilisateur ;
- Exposés très efficaces ;
- Projet enthousiasmant ;
- Si le groupe dans l'opposition, dont je fais partie, était au pouvoir, je dirais « oui » ! Oui aux rencontres et projets avec les communes voisines ;
- Plutôt favorable ;
- Intéressant par rapport à la pérennisation et à la coordination des actions (nombreuses) sur le territoire ;
- Projet intéressant venant en soutien à des dynamiques locales ;
- Aspect durable intéressant et du champ plus large que celui du GAL ;
- Oui ;
- Projet d'intérêt et positif pour les communes ;
- Bonne cohérence avec les 2 GALs ;

Questions

- Sera-t-il possible dans le cadre du Parc naturel de compléter le maillage des chemins naturels de voies lentes ?
- Quel impact pour le monde agricole ?
- A quand la suite ?
- Pourquoi ne pas également se tourner vers les communes du GAL Pays des Condruses ? Des contacts ont-ils été pris ? Un désintérêt a-t-il été exprimé ?
- Ne serait-il pas intéressant d'anticiper une ouverture vers la Famenne ? Avec la ville de Marche comme pôle économique très dynamique et bien positionné ? Avec un lien naturel pour Somme-Leuze. Autrement dit, est-ce que Ciney peut prétendre à ce rôle ?
- Quel serait l'impact sur le monde agricole ?
- Comment éviter les doublons/répétitions et dispersions des personnes ressources ?
- Est-ce possible d'envisager un Parc naturel qui soit de la même composition que les 2 GAL ?
- Quid par rapport au CoDT, perte au niveau consultatif ?
- Quid de la création d'une structure avec deux GAL ? Création d'un projet européen ?
- Investissements/Fonctionnement : part financière ? Impact budgétaire sur les communes ?
- Financement RW dès l'engagement ou avant l'engagement ?
- Financement européen dans un Parc naturel ?
- Quand ? Au plus vite, avant ou après les élections 2018 ?
- Taille idéale ? 3, 4, 5, 6 communes pour être reconnu et fonctionner ? Et Ciney ?
- Un lieu pour la Maison du Parc naturel ? En partenariat, pourquoi pas, avec le privé ? Un lieu d'accueil, d'éveil des consciences...
- Articulation des différents outils et opérateurs territoriaux ? Besoin d'avancer là-dessus ;
- Le financement d'un Parc naturel dépend de quels critères ? Pour le territoire envisagé, est-il possible de faire une projection ?
- Quelle articulation avec les Maisons du Tourisme, PCDR, etc.
- A combien s'élève en moyenne la participation financière des communes ?
- Quel est le nombre idéal de communes d'après le vécu de terrain ?
- Taux de subsidiation ? Quel pourcentage communal ? Quels financements complémentaires ?



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees





- Structure juridique : ASBL ou Association de projet (fonctionnements différents) ?
- Zones du territoire communal « hors » Parc naturel ? Zonings, etc. par rapport au développement économique hors cadre développement durable ?
- Comment faire pour mobiliser encore le citoyen sur des diagnostics après leur investissement dans les diagnostics GAL, PCDR, ... ?
- Enjeu de la supra-communalité pas toujours évident pour les politiques (réflexe de contribuer pour sa commune) ;
- Parc naturel du Condroz tourné vers le tourisme, l'agriculture, la société, ou le tout ?
- Pour une commune, avoir marqué son adhésion à une autre Maison du Tourisme n'est-il pas un frein ?

Suggestions

- Encourager les conseils communaux à adhérer au projet ;
- Proposer une réunion des collègues du périmètre proposé ;
- Il me semblerait intéressant de contacter Clavier, voire Modave, Marchin, Tinlot ;
- Il me semble évident qu'il faut se lancer dans l'aventure ;
- Commencer par les 2 GAL comme territoire initiateur et sonder les communes de Clavier et environs ;
- Let's go ;
- Important que l'ensemble des communes soient en PCND ;
- Certaines portions des territoires communaux d'Andenne, Marchin, Clavier et Modave présentent des caractéristiques communes et pourraient avantageusement être associées ;
- Ce serait pertinent dès lors qu'ils reprennent des élus et des citoyens et que leurs missions rejoignent aussi la conservation, la mise en valeur et le développement harmonieux de notre territoire rural ;
- Rencontres entre GALs : précisions ;
- Info au niveau de tous les conseils communaux ;
- Créer un maillage entre les communes – bois et biodiversité ;
- Rebondir sur un projet LIFE ;
- Etre le premier « Parc naturel thérapeutique » ;
- Une belle taille de territoire pour créer une équipe d'experts communaux mobiles ;
- La Meunerie à Goyet ?
- C'est la bonne année pour demander l'accord des conseils communaux ;
- Avoir un document un peu plus complet que les slides de Corentin ;
- Réinviter un des deux intervenants externes pour un CA spécifique sur ce dossier ;
- Bénéficier des expériences de lancement des autres parcs !
- Proposer une présentation lors d'un conseil communal.



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees





Conclusions

Au terme de la soirée, les participants nous ont fait part de leur enthousiasme quant aux éléments présentés et aux interventions, diverses et variées. L'idée d'un Parc naturel a suscité un réel intérêt auprès des participants !

Le débat doit maintenant se poursuivre au sein des Conseils Communaux des 7 communes potentiellement concernées. L'objectif défini est qu'à la fin de l'été 2017, les communes se soient prononcées :

- en faveur ou en défaveur de la poursuite des réflexions
- en faveur ou en défaveur du territoire pressenti

En se basant sur le retour de Parcs naturels récemment créés, un budget d'environ 60.000€ est à prévoir pour le dépôt du dossier de Parc (un mi temps pendant 2 ans + frais). Si les 7 communes sont partantes, cela représente un budget de moins de 5.000€ par commune et par an (budget et clé de répartition à affiner)

En cas d'avis favorable quant à la poursuite des réflexions, un pouvoir organisateur devra être mis en place et un(e) chargé(e) de mission désigné(e) afin d'entamer les étapes suivantes : affinement du diagnostic territorial, poursuite de l'étude de faisabilité et d'opportunité, consultation de la population, définition des enjeux prioritaires, mise en place de groupes de travail, rédaction des projets, proposition d'un plan de gestion, etc.



083/670.341
083/670.340

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Pichelotte 9D
B 5340 Gesves



www.tiges-chavees.be
www.facebook.com/gal.tigeschavees



Quelques photos de la soirée « Parc naturel » du 14/06 au Domaine de Béronsart

